

Chômage et retraite : gérer la transition : perfectionnement (tous secteurs)

Sécurisez les fins de carrière qui passent par l'assurance chômage : maintien des droits jusqu'à la retraite à taux plein, incidence de l'ARE sur les trimestres, rupture conventionnelle comme levier de départ. Une journée pour comparer les scénarios et éviter les décisions irréversibles.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Perfectionnement	 SECTEUR Public et privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Mesurer l'incidence d'une période d'ARE sur les droits à retraite : trimestres assimilés, points de retraite complémentaire, salaire de référence
- 2 Appliquer les règles propres aux demandeurs d'emploi seniors : allongement de la durée d'indemnisation, maintien des droits jusqu'à la retraite à taux plein
- 3 Identifier le moment où l'ARE cesse : âge légal, taux plein, obligations déclaratives du demandeur d'emploi
- 4 Évaluer la rupture conventionnelle comme levier de fin de carrière, dans le secteur privé comme dans la fonction publique
- 5 Construire et comparer des scénarios chiffrés de transition entre activité, chômage et retraite

PUBLIC CONCERNÉ

DRH et gestionnaires RH accompagnant des fins de carrière, conseillers mobilité et évolution professionnelle, agents et salariés à deux à cinq ans du départ, dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du régime de retraite applicable à sa population et des grands principes de l'assurance chômage.

PROGRAMME

1 ARE et retraite : deux réglementations à articuler

- Les âges qui structurent la transition : âge légal, taux plein, limite du versement de l'ARE
- Trimestres assimilés et retraite complémentaire pendant le chômage : ce que l'indemnisation valide, ce qu'elle ne valide pas
- Incidence d'une fin de carrière au chômage sur le calcul de la pension : salaires de référence et meilleures années
- Secteur privé et fonction publique : les différences déterminantes pour le conseil

2 Les règles propres aux demandeurs d'emploi seniors

- Durée d'indemnisation allongée : conditions d'âge issues de la convention du 15 novembre 2024
- Maintien des droits jusqu'à la retraite à taux plein : conditions strictes et pièges du dispositif
- Cessation de l'ARE à la retraite : quand le versement s'arrête, obligations déclaratives et risque d'indus
- Cumul ARE et pension : les situations résiduelles de cumul et leurs limites

3 La rupture négociée comme levier de fin de carrière

- Rupture conventionnelle du secteur privé : indemnité, différés d'indemnisation, régime social et fiscal en fin de carrière
- Rupture conventionnelle dans la fonction publique : conditions, indemnité spécifique, incidences sur l'ARE versée par l'employeur public
- Retraite progressive et cumul emploi-retraite : alternatives ou compléments au passage par l'ARE
- Les erreurs irréversibles : liquider trop tôt, mal dater la rupture, négliger les différés

ACPB SUITE

Chômage et retraite : gérer la transition : perfectionnement (tous secteurs)

PROGRAMME

SUITE

4 Ateliers de scénarios comparés

- Méthode de comparaison : revenus nets cumulés, droits à retraite acquis, risques de chaque option
- Scénario 1 (secteur privé) : rupture conventionnelle à 59 ans, ARE jusqu'au taux plein, chiffrage complet
- Scénario 2 (fonction publique) : fin de fonctions, indemnisation par l'employeur public et liquidation de la pension
- Restitution : grille d'aide à la décision et points de contrôle avant tout engagement

LES POINTS FORTS

- ✓ Approche transversale couvrant secteur privé et fonction publique dans une même journée
- ✓ Scénarios comparés chiffrés : partir directement en retraite ou passer par l'ARE
- ✓ Formation conçue et animée par un avocat praticien du droit du travail et du droit de la fonction publique
- ✓ Grille d'aide à la décision remise aux participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques ciblés sur l'articulation des réglementations chômage et retraite
- ✓ Simulations comparatives commentées pas à pas
- ✓ Deux ateliers de scénarios complets, un par secteur
- ✓ Analyse guidée des pièges et erreurs irréversibles
- ✓ Questions-réponses sur les situations des participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 10 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.